

## Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de Manifestampe mardi 16 décembre 2014

*La réunion s'est tenue à la Maison des Associations du 17<sup>e</sup> à Paris de 14h00 à 17h30*

### • Présents

Dominique Aliadière (DA)  
Claude Bureau (CB), *vice-président*  
Céline Chicha-Castex (CCC)  
Michel Cornu (MC), *trésorier*  
Catherine Gillet (CG), *vice-présidente, responsable Internet*  
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),  
Lauren Laz (LL)  
Anne Paulus (AP), *secrétaire*  
Maxime Préaud (MP), *président*  
Ana Sartori (AS),  
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)

### • Excusées

Anne Dell'Essa (ADE)  
Christine Moissinac (CM)  
Grazia Rapacciolo (GR)  
Michel-Henri Viot (MHV)

## Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :

### 1 – Préparation de l'AGE et AGO du 14 mars 2015

#### Candidatures au CA

CB fait le point sur la future composition du CA à l'issue de l'AG 2015. Ce CA sera composé d'un maximum de 15 membres élus et jusqu'à 5 personnalités qualifiées. Ces dernières seront soit des représentants d'organismes avec lesquels Manifestampe passera une convention, soit des experts dans certains domaines.

Le problème soulevé porte sur le nombre important de membres démissionnaires d'office du CA pour cette AG. 7 sur 15 est une trop forte proportion, soulignent CG et AP, nous ne pouvons pas nous éloigner du 1/3 prévus dans les statuts. CB rappelle que seule la durée maximum du mandat de 3 ans est statutaire.

Une discussion s'installe sur les moyens d'éviter que de tels déséquilibres ne se reproduisent.

Le CA décide enfin que, lors du premier CA qui suivra l'AG, on tirera au sort, parmi les nouveaux élus, les 2 membres qui verront leur mandat écourté et qui donc seront démissionnaires d'office en 2016. Ainsi, le renouvellement du CA en 2016 devrait être égal ou proche du 1/3.

En 2015 les démissionnaires d'office sont : ADE, CCC, CM, MP, AP, AS et MHV.

CCC va devenir une personnalité qualifiée et représentera la BnF au sein du CA. Le projet de convention proposé par Manifestampe est accepté par la BnF et devrait être signé bientôt.

Dans la perspective de l'arrivée de nouveaux membres au sein du CA, CG souhaite qu'on communique en amont sur la disponibilité attendue pour s'impliquer dans les différents projets en cours. Il faut en tout premier lieu veiller à ce que l'emploi du temps des nouveaux membres soit compatible avec les horaires et la fréquence des réunions. Ensuite, pour chaque type d'activités, le CA doit être assez clair sur les contributions attendues.

CB n'est pas convaincu qu'il soit indispensable de fournir de telles précisions, car tout le monde sait ce

qu'est un CA.

AP et CG soulignent que pour mener à bien nos objectifs nous avons besoin de personnes étant à même de mettre leurs compétences au service de Manifestampe, notamment en informatique, communication, etc.

Préciser qu'il y a au moins 7 réunions par an paraît également fondamental.

CG souhaite par ailleurs que les horaires de nos réunions de CA puissent être décalés vers la fin de l'après-midi comme cela a été le cas pendant plusieurs années au début de Manifestampe, afin de permettre à de nouveaux membres du CA ayant des impératifs en journée de pouvoir participer néanmoins aux réunions. Cela soulève la question du lieu de réunion mais il y a sans doute des solutions à cela.

MP souhaite que nous recevions des candidatures de jeunes membres, pas assez représentés au CA.

CB propose que l'on désigne, lors de l'AG, un président honoraire, comme nous en aurons la possibilité dans les statuts modifiés, qui serait MP. MP accepte d'autant plus qu'il ne souhaitait pas se représenter au CA afin de laisser la place à d'autres membres.

Après discussion, compte tenu que ADE, MP et CCC ne se représenteront pas à l'élection et qu'il y aura donc au moins trois nouveaux élus au CA, il serait souhaitable que Christine Moissinac et Michel-Henri Viot soient de nouveau candidats au CA.

CB souligne qu'il serait important, compte tenu du départ d'ADE et comme Manifestampe est une fédération nationale, que des candidats "en région" puissent être élus afin de ne pas être un CA trop "parisien". Enfin la mise en place des commissions devrait permettre d'associer aux travaux du CA les compétences dont nous avons besoin.

#### Art. 2 du Projet de RI

La rédaction proposée est acceptée et validée en séance. (Voir annexe)

#### Rappel du planning :

13/01/15 : Appel à candidature envoyé par courriel auquel est joint le formulaire de candidature. Réunion de bureau élargi prévue chez DA à 16h30.

CB accepte de rédiger cet appel et ce formulaire qui sera envoyé par courriel à tous les membres.

11/02/15 : CA - tous les derniers détails pratiques de l'AG et les documents nécessaires (rapports activités, orientations et financiers, cotisations 2016, convocation, pouvoir et bulletin de vote) seront décidés à cette séance

13/02/15 : Limite de réception des candidatures.

20/02/15 : Envoi des convocations par courrier postal.

10/03/15 : Date limite de réception des votes par correspondance (voie postale).

14/03/15 : AGE et AGO

#### Préparation de la table ronde

Comme convenu, CCC a pris des contacts pour l'organisation de cette table ronde sur les artothèques dont le titre sera : «Quelle est la place de l'estampe dans les artothèques ? ». CCC assurera la présentation et la modération des débats.

Devraient intervenir 3 interlocuteurs :

- 2 responsables d'artothèques (une institutionnelle et une privée ou associative)
- et un « utilisateur ».

CCC est en attente de réponse.

D'un point de vue pratique, il faudra faire appel au service du régisseur de l'INHA et prévoir 2 micros baladeurs, un micro-ordinateur et 4 ou 5 places en tribune avec 1 rétroprojecteur. Nous aurons également besoin de la salle du RDC pour la pause et le pot final.

Comme décidé précédemment, un dîner de remerciement réunissant les intervenants et les membres du CA (sortant) à l'issue de la table ronde sera organisé pour 18 personnes environ. MP étudie une proposition de restaurant.

#### Partenariat avec un viticulteur

AP a repéré un vin « L'estampe » dans le vignoble bordelais. Il est vendu 5 euros TTC hors frais de port. (Après avoir goûté l'échantillon offert) elle a pris contact avec le vigneron qui est prêt à étudier un partenariat. Manifestampe envisage de citer sa cuvée dans la convocation à l'AG et de servir ce vin au pot de fin d'AG. En échange Manifestampe va lui demander un paiement des frais d'affranchissement de l'envoi de la convocation. Nous allons par ailleurs acheter des bouteilles pour le pot de l'AG. AP s'en charge.

## **2 – Fête de l'estampe 2015**

A ce jour, une dizaine d'évènements sont déjà enregistrés. Ces inscriptions précoces sont un très bon signe !

#### Démarches auprès du ministère de la Culture

Dans le cadre de la recherche du soutien du ministère de la Culture, AP a obtenu que Manifestampe soit reçue par M. Oudart, Directeur adjoint en charge des arts plastiques au sein de la Direction de la Création Artistique. Ce RDV aura lieu le 21 janvier 2015.

Il s'agira d'obtenir la possibilité d'utiliser le logo du Ministère (patronage) pour notre communication autour de la Fête de l'estampe. L'organisation pratique de cette rencontre sera décidée lors du bureau élargi du 13/01/15.

#### Recherche d'autres partenariats

AS informe le CA que le site internet culturel France Fine Art est d'accord pour étudier un partenariat, probablement sous la forme d'un échange de liens croisés et d'un reportage.

LL demande si il est possible de vendre un espace publicitaire sur le site de Manifestampe. CG indique que le site, qui n'est toujours pas finalisé, ne le permet pas pour l'instant, mais que des logos et du rédactionnel peuvent sans problème enrichir la rubrique Partenaires.

MC indique que Antalis a manifesté le souhait d'être partenaire. Il nous faut définir une offre qui les intéresserait. En échange de l'application de leur logo sur le blog de la Fête de l'estampe, on pourrait peut-être leur demander d'offrir l'impression des cartes postales pour la fête de l'estampe 2016 ? A suivre...

AS contacte Antalis et finalise avec France Fine Art, CG voit avec les NDE, déjà partenaire de Manifestampe

#### Les produits dérivés

AP présente les 2 types de carnets et les sacs imprimés à l'effigie de la Fête de l'estampe et de Manifestampe. Ils sont désormais disponibles à la vente depuis le 15 décembre. AP gère les commandes et stocks. Les premières commandes sont passées. Le bon de commande est disponible sur le site internet

## **3 – Site internet et réseaux sociaux.**

#### Travaux de finalisation du site

CG a appris que le développeur était en arrêt de maladie et n'a pas pu commencer les travaux. LL précise que cet arrêt de maladie, plus long que prévu initialement ne permet pas de savoir quand le développeur pourra se pencher sur les modifications prévues. De ce fait, cela ralentit l'optimisation du site et tous les aspects afférent. Un point sera fait en début d'année prochaine à ce sujet.

## Répartition des tâches administratives et internet

Une nouvelle réunion du groupe de travail a eu lieu juste avant la réunion de CA (le 16/12/14 de 10h à 13h).

Il s'avère que le binôme AP+SVB est prêt à continuer de gérer (en alternance collaborative) la mise en ligne des actualités sur le site mais aussi le suivi quasi-quotidien des boîtes mail [contact@manifestampe.org](mailto:contact@manifestampe.org) et [infos@manifestampe.org](mailto:infos@manifestampe.org).

Néanmoins, la recherche d'informations d'actualités (expos, appels à participation, conférences... ) est l'affaire de tout le CA. Tous les membres du CA peuvent, lorsqu'une annonce d'exposition leur est transmise, remplir le formulaire « Signaler une info » sur le site. Ensuite, AP ou SVB la mettra en ligne. CCC a transmis adresse mail du service de presse de la BnF et suggère que Manifestampe demande auprès des services de presse d'autres institutions et musées à être destinataire des infos en amont de leur programmation concernant l'estampe. CG prend premiers contacts.

La réunion a également porté sur le suivi du blog Fête de l'estampe. MC assure la validation des inscriptions en fonction de la réception des paiements. CG reprend la gestion de la mise à jour des pages du blog et le suivi de la boîte mail [fetedelestampe@manifestampe.org](mailto:fetedelestampe@manifestampe.org). AS gère la page Facebook de la Fête de l'estampe.

GR qui s'occupe de la page Facebook de Manifestampe fera part de son bilan au prochain CA.

AS informe que la page Facebook de la Fête de l'estampe est passée de 439 à 560 « like » depuis la dernière réunion.

## **4 - Ici & Là (saison 2)**

DA prépare le nouveau catalogue de l'exposition qui sera enrichie de 10 gravures des Peintres graveurs français et 10 de Pointe et burin. Nous pourrons ensuite communiquer sur cette nouvelle exposition à louer.

Assurance du stockage : DA et AP doivent se renseigner.

## **5 – Maison de l'estampe**

### Démarches auprès de la mairie du XVIIe

Nous n'avons pas reçu de réponse à notre lettre à Madame La Maire.

### Cité Internationale des Arts

KEC informe le CA que la boutique avec vitrine est maintenant vide mais M. Diop a précisé que la mairie du IVe est probablement intéressée (elle est prioritaire). Nous devons écrire au Directeur, M. Langlet, pour lui réaffirmer notre intérêt pour louer un espace au sein de la Cité.

Après une discussion sur la pertinence de la poursuite de nos démarches auprès de cette institution, le CA décide d'envoyer une telle lettre officielle. KEC prépare le courrier et MP l'enverra.

## **6 – Revue Actuel**

Mr Uyttersprot (groupe Facebook « Parlons gravure ») qui a créé la revue belge Actuel a contacté Manifestampe via un court message Facebook pour proposer un partenariat de sa revue avec Manifestampe. Nous lui avons suggéré d'envoyer un message détaillé à la boîte courriel de Manifestampe. Nous n'avons rien reçu à ce jour.

## **7 - Carte de vœux 2015**

MC va procéder à son impression (100 ex + 10 EA).

MC va transmettre prochainement la liste de diffusion de la carte 2014 afin que les membres du CA puissent proposer des ajouts et modifications pour l'envoi de la carte 2015.

## **8 – Salon Page(s) et affiche du concours**

Dans le cadre de notre partenariat avec le salon, nous avons bénéficié d'un stand offert.

Nous avons communiqué sur la Fête de l'estampe 2015 et présenté l'affiche lauréate du concours « Offrez une estampe ». Sa conception est de Isabel Mouttet.

Notre participation financière s'élèvera à 556 euros. Nous disposons donc de 50 lithographies signées et numérotées sur Rives (et de 100 lithographies sur papier Offset, non numérotées).

Les lithos numérotées sont vendues 120 euros (100 € pour les adhérents) et les autres 15 euros (10 € pour les adhérents).

Afin d'assurer la commercialisation de cette litho DA suggère de créer un « flyer/bon de commande » de format A5 avec le visuel de l'affiche au recto. Comme nous ne disposons pas de visuel, DA propose de faire faire un scan de haute définition de l'affiche auprès d'un prestataire de sa connaissance.

DA et MP finaliseront le projet de bon de commande.

## **9 - Master-class**

La dernière Master-class de MHV s'est tenue le 4 décembre en présence de MP. Les participants étaient : Marie Alloy, Yannick Dublineau, Cécile Malinverno et Sophie Villoutreix Brajeux. Tout s'est très bien déroulé et les participants furent très satisfaits. La prochaine aura lieu le 5 mars 2015.

## **10 – Grabado & edicion**

CG leur a écrit pour proposer un échange de lien et la présentation de la revue sur nos stands.

Nous n'avons pas encore reçu de réponse.

## **11 – Dépôt des marques**

SVB fait le point : finalement nous allons déposer 2 marques (« Fête de l'estampe » et « Maison de l'estampe ») en utilisant le système économique de l'enveloppe Soleau. La marque « Manifestampe » ne risque pas l'usurpation et le concept du « Festival de l'estampe » n'est pas suffisamment avancé au sein du CA pour que la marque soit déposée.

## **13 – Journée de l'estampe, place Saint Sulpice**

MP a rencontré Christian Massonnet pour lui proposer un partenariat de Manifestampe dans l'organisation de cette manifestation. Cela ne semble pas envisageable à court terme.

## **14 – Prochaine réunion de CA**

Le CA se réunira le mercredi 11 février à 14h à la **Maison des Associations du 17e**.